

Projets collaboratifs



Objectif : soutenir des partenaires de différents pays, du monde académique et industriel pour travailler ensemble, en concertation et complémentarité sur un même projet pour développer de nouveaux produits, procédés ou services, chacun y apportant ses compétences et expertises spécifiques et complémentaires de celles de ses partenaires. Pour chaque projet, un consortium est constitué coordonné par un chef de file. Le partenariat est clairement défini par un accord de consortium.

Pilier 2 Primauté industrielle

1. Soutien aux technologies industrielles diffusantes (KET - Key Enabling Technologies)

- Technologies de l'information et de la communication
- Nanotechnologies
- Matériaux avancés
- Biotechnologies industrielles
- Systèmes avancés de fabrication
- Espace

Pilier 3 Défis de société

1. Santé, évolution démographique, bien être
2. Sécurité alimentaire, agriculture durable et bio-économie
3. Energies sûres, propres et efficaces
4. Transports intelligents, verts et intégrés
5. Ressources et changement climatique
6. Sociétés inclusives, innovatrices et sûres
7. Protection des libertés et sécurité

A retenir

- appels à propositions lancés chaque année portant sur des sujets ciblés et pré définis
- projets réunissant au minimum 3 partenaires (industries et sociétés de services / universités / centres de Recherche) de 3 pays membres de l'Union européenne ou de pays associés (Norvège, Israël ou Suisse...)
- soumission électronique directement auprès de l'Union européenne
- sélection par des évaluateurs indépendants (critères : excellence, impact, mise en œuvre)
- taux de financement :
 - 100 % des coûts complets (*coûts directs éligibles et 25% de coûts indirects*) pour les travaux de Recherche (amont)
 - 70% des coûts complets (*coûts directs éligibles et 25% de coûts indirects*) pour les travaux d'innovation (aval : proche du marché)
- contrat signé en principe dans un délai de 8 mois après la soumission de la proposition

Vous avez une idée de projet?

Les membres d'Entreprise Europe Sud-Ouest France sont à votre disposition pour vous aider à identifier les opportunités de financement européens : info@entreprise-europe-sud-ouest.fr